



Communiqué de presse
Septembre 2015

SDEY et GrDF s'engagent dans la transition énergétique

Le lundi 14 septembre, à 9h00, dans les locaux du Syndicat d'Énergies de l'Yonne, 4 avenue Foch à Auxerre, Jean-Noël Loury, Président du SDEY et Thierry Gay, Directeur territorial GrDF Côte d'Or, signeront une convention visant à favoriser l'injection de biométhane dans le réseau de distribution publique de gaz naturel.

A travers cette convention, les deux entités s'unissent pour faire naître des projets de méthanisation. En effet, il n'existe pas à ce jour d'étude permettant d'identifier et d'apprécier le potentiel de valorisation énergétique du biométhane à l'échelle de la concession. Ainsi, le SDEY et GrDF estiment opportun de mettre en commun leurs expertises au service de cette problématique. Ils ont pour ambition, au travers de cette convention, de définir une stratégie commune visant à favoriser l'émergence de projets d'injection de biométhane dans le réseau de distribution publique de gaz naturel à l'échelle de la concession, et de faire la promotion de cette énergie nouvelle, énergie renouvelable et locale.

Le SDEY et GrDF, des objectifs communs et une ambition partagée

Dans le cadre de ses missions de service public et du Grenelle de l'Environnement, GrDF est un acteur clé pour l'émergence d'une filière biométhane. Pour l'exploitation de son réseau, GrDF a notamment pour objectif, dans le cadre de son programme de management environnemental, de rassembler ses partenaires (collectivités locales, fournisseurs, agents, clients et prescripteurs), en faveur de la protection de l'environnement. GrDF a pour ambition d'accompagner et de conseiller les porteurs de projets d'injection. Il a ainsi mis en place un réseau d'interlocuteurs régionaux pour répondre aux demandes d'injection et aux questions des collectivités locales et des porteurs de projets sur l'injection de biométhane.

Dans le cadre de ses prérogatives d'organisation du service public de distribution de gaz, le SDEY se doit de soutenir l'activité économique du territoire et ainsi favoriser la production locale de bio-méthane et sa circulation vers les zones de besoins. Par ailleurs le SDEY joue un rôle majeur pour le développement des énergies renouvelables et la Maîtrise de la Demande en Energie pour ses adhérents.



Les atouts de la méthanisation pour les différents acteurs du territoire

Le biogaz, initialement considéré comme un simple produit du traitement des déchets, a changé de statut et devient aujourd'hui une énergie renouvelable à part entière, qu'il est important de valoriser. La méthanisation des déchets ou des sous-produits organiques présente de multiples atouts. En effet, elle contribue notamment à la création d'une filière locale de recyclage et de valorisation des déchets organiques des entreprises, et leur fournit de l'énergie verte, crée des activités autour de la construction et l'exploitation de l'installation de gaz, et permet également une maîtrise des coûts de traitement des déchets. De plus, la méthanisation offre un potentiel d'activités nouvelles, améliore l'image des entreprises utilisatrices, et offre un gain en autonomie énergétique du territoire, elle représente ainsi un atout important pour les acteurs économiques du territoire et les collectivités locales, tout en contribuant à la préservation de l'environnement.